



# F.P.I.P

Hôtel de Police, 163 rue du Faubourg Saint-Jean 45 000 ORLEANS  
Tél : 06.11.29.82.22 courriel : triskell72@wanadoo.fr

## **FUSILLADE A ORLEANS :**

**la FPIP intervient pour faire reconnaître le mérite des policiers**

**Après la fusillade qui a eu lieu à Orléans ce lundi 12 février 07, entre un individu et deux collègues de la BAC de nuit, la FPIP a été reçue cordialement et par téléphone par Monsieur le Commissaire Jérôme DELAGE, chef du SSP.**

**La FPIP a demandé à connaître la nature de la demande faite par ce dernier auprès de Monsieur CATEAU DDSP 45, afin de savoir si celle-ci allait dans le sens de notre propre démarche.**

*Monsieur DELAGE nous répond qu'il a demandé une gratification pour l'équipage victime des coups de feu dans le centre ville et pour l'équipage interpellateur de l'auteur présumé des faits.*

**La FPIP fait savoir qu'elle demande, à Monsieur le Préfet du SGAP, un avancement exceptionnel de 2 échelons sur le fondement de l'article 36 décret 95-654 du 9 mai 1995, pour les collègues victimes des coups de feu.**

**Nous portons également à sa connaissance que la FPIP demande une gratification et une reconnaissance écrite versée au dossier, pour les collègues qui, par le professionnalisme et leur connaissance parfaite du terrain, ont pu procéder à l'interpellation de l'auteur présumé de la tentative d'assassinat et de la tentative de meurtre sur nos collègues, le B/C Briard Sarah et le GPX CALLEY Sylvain.**

**POUR LA FPIP UN SEUL COMBAT  
LA RECONNAISSANCE DU POLICIER.**